

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

N°2026-32

Séance du 30/01/2026

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 30/01/2026, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **de prendre acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires de la Régie Vienne Numérique pour l'année 2026, prévoyant un budget de fonctionnement équilibré en recettes et dépenses de 11,673 M€ et un budget d'investissement de 10,233 M€ également équilibré en recettes et dépenses tel que présenté dans le rapport ci-joint.**

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé